

Bistrot social: la bataille reprend

Vaud La droite attaque après la reprise du projet par le canton

«Jusqu'à quand la Ville de Lausanne pourra-t-elle appeler le Conseil d'Etat à sa rescousse?» La question posée mardi par les radicaux vaudois en séance du Grand Conseil reflète l'agacement des partis de droite. En cause: après plusieurs années de batailles politiques, la Ville de Lausanne a annoncé jeudi dernier qu'elle confie les rênes du futur «bistrot social» - prévu pour venir en aide aux personnes toxico-dépendantes - à trois institutions cantonales, mandataires du Département de la santé.

Jusqu'ici, le dossier était entre les mains du municipal lausannois socialiste Jean-Christophe

Bourquin, à qui son parti a retiré sa confiance à quelques mois des élections communales de 2011. Il sera désormais chapeauté par Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat en charge de la Santé, mais surtout locomotive du Parti socialiste vaudois.

Première à dégainer mardi au parlement, l'UDC aurait voulu un débat urgent. En vain: elle devra attendre la semaine prochaine. Pour Pierre-Yves Rapaz, chef du groupe UDC au Grand Conseil, la prise en charge du dossier par l'Etat revient «à bafouer» le vote des Lausannois de 2007, lorsque la population refusait un premier projet de bistrot social et de local

d'injection. «Mais le canton parvient à l'imposer.»

«C'est un problème à régler au niveau local, et surtout pas par l'Etat», ajoute Frédéric Borloz, chef de file des radicaux au Grand Conseil. Son parti demande aussi des explications: s'agit-il d'une volonté politique collégiale du Conseil d'Etat ou seulement de Pierre-Yves Maillard?

«Il ne s'agit pas d'une prise en charge par le canton», a répondu le principal intéressé devant les députés. La Fondation «Les Oliviers» va maintenant élaborer un projet, qui sera ensuite soumis à des experts et au Conseil d'Etat.

Mathieu Signorell